

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2024-155/PR/MJAPDH portant approbation et rendant exécutoire le budget prévisionnel de l'Ecole Nationale des Etudes judiciaires pour l'exercice 2025.

n° 2024-155/PR/MJAPDH

Ministère
MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES AFFAIRES PENI-
TENTIAIRES, CHARGE DES DROITS DE L'HOMME

Date de publication
19 janvier 2025

Numéro JO
n° 24 du 31/12/2024

Date du numéro
31 décembre 2024

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENTVU La Constitution du 15 septembre 1992

VULa Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VULa Loi organique n°3/AN/93/3ème L du 07/04/1993 relative à l'organisation et au fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature

VULa Loi organique n°9/AN/01/4ème L du 18/02/2001 portant Statut de la Magistrature

VULa Loi n°178/AN/12/6ème L du 17 octobre 2012 portant réorganisations du Ministère de la Justice

VULa Loi n°56/AN/19/8ème L du 23 juillet 2019 portant régime juridique des Entreprises Publiques Administratifs

VULa Loi n°80/AN/20/8ème L de la 15/07/2020 portant création d'une Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires

VUle Décret n°2021-051/PR/MJAP du 09 mars 2021 relatif aux modalités d'organisation et la nature du concours d'accès à l'Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires pour les candidatures en qualité de Greffier stagiaire

VUle Décret n°2021-052/PR/MJAP du 09 mars 2021 relatif aux modalités d'organisation et la nature du concours d'accès à l'Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires pour les candidatures en qualité d'Auditeur de justice ;Après décision du Conseil d'Administration de l'ENEJ

VULe Décret n°2021-147/PR/MJAPDH du 28 décembre 2021 portant composition des membres du Conseil d'Administration

VULe Décret n°2022-239/PR/MJAPDH 08 septembre 2022 portant organisation et fonctionnement de l'Ecole National d'Etudes Judiciaires

VUle Décret n°2022-240/PR/MJAPDH du 08 septembre 2022 portant régimes des formations de l'Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires

VULe Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre

VULe Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement

VULe Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères

VULe Décret n°2022-001/PRE du 02 janvier 2022 portant remaniement Ministériel

VUL'Arrêté n°2023/053/PR/MJAPDH du 8 mars portant organisation de la formation initiale d'Auditeur de justice à l'Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires

VUL'Arrêté n°2023/054/PR/MJAPDH du 8 mars portant organisation de la formation de Greffier stagiaire à l'Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires

VULa Délibération n°005 du 01/12/2024 portant approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2025 du Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires

SUR Proposition du Ministre de la Justice et des Affaires Pénitentiaires, chargé des Droits de l'Homme.Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 Décembre 2024.

TEXTE INTÉGRAL

ARTICLE 1

Le Budget prévisionnel de l'Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires pour l'exercice 2025 est arrêté comme suit

– En recettes :.....126 817 350 FDJ – En dépenses
:.....126 817 350 FDJ

ARTICLE 2

Le présent Arrêté sera enregistré, communiqué et publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

Fait à Djibouti, le 25 Décembre 2024

Le Président de la République
Chef du Gouvernement
ISMAÏL OMAR GUELLEH